

DM – Épreuve composée :

La place de l'UE dans l'économie globale

EC1 : Mobilisation de connaissances :

1) Présentez les principales caractéristiques d'une UEM.

L'Union Économique et Monétaire est la phase la plus avancée du processus d'intégration économique (précédant l'union politique), selon l'économiste Balassa.

Elle se caractérise premièrement par la suppression des droits de douanes et l'adoption d'une politique commerciale extérieure commune, c'est-à-dire l'instauration de tarifs douaniers extérieurs communs. Toutefois, à ces éléments caractéristiques de l'union douanière, est ajoutée une intégration poussée des marchés, incluant une libre circulation des biens, des services et des facteurs de production, c'est le marché commun. Enfin, en plus de ces dispositifs, l'Union Économique et Monétaire met en place une monnaie unique : pour la zone euro, c'est l'Euro. Bien que politiques monétaire et budgétaire ne sont pas toujours compatibles, l'UEM est caractérisée par une volonté de coordination des politiques économiques afin de renforcer l'interdépendance des économies. Dans la zone euro, plusieurs dispositifs appuient cet objectif, comme la Banque Centrale Européenne qui gère la politique monétaire à échelle supranationale, ou le Pacte de Stabilité et de Croissance qui encadre les politiques budgétaires des États.

2) Dans le cadre de l'Union Européenne, présentez les principaux avantages de l'UEM.

Au sein de l'Union Européenne, 19 pays font partie d'une UEM : la zone euro. Grâce à l'adoption d'une monnaie unique, l'UEM possède de nombreux avantages.

Tout d'abord, elle permet de disposer d'une monnaie forte, qui concurrence le dollar en tant que réserve de valeur. En effet, l'euro s'appuie sur des économies solides et la suppression des risques de change lui permet d'être relativement stable, d'autant plus que l'inflation y est maîtrisée autour de 2%. Ainsi, 25% des billets en euros sont détenus à l'extérieur de la zone euro : de nombreux pays ont confiance dans l'euro.

Par ailleurs, elle octroie la possibilité de mettre en place des politiques monétaires autonomes. Grâce à la suppression des taux de change dans la zone, il est possible d'atteindre les 3 objectifs du triangle d'incompatibilité de Mundell : le taux de change fixe, la libre circulation des capitaux et la politique monétaire autonome. Ainsi, la Banque Centrale Européenne peut mener des politiques de relance, sans pour autant que la monnaie ne se déprécie.

En outre, l'UEM favorise les échanges dans la zone. En effet, la comparaison des prix est facilitée et il n'y a aucun frais de change (plus de commissions à verser aux banques, par exemple) : on peut acheter à l'extérieur en toute confiance. De cette manière, la consommation s'accroît, ce qui stimule la production.

Enfin, les économies européennes ne subissent plus de « guerre des monnaies » (créée par des dévaluations compétitives) et sont moins vulnérables aux chocs extérieurs (la spéculation est limitée). Ainsi, lors de la crise des subprimes, la livre Sterling anglaise a été fortement attaquée et a vu son cours chuter, bien plus que l'euro.

EC2 : Étude d'un document :

Vous présenterez le document puis vous caractériserez les évolutions du commerce et du PIB de la zone euro.

Ce document, constitué par l'OCDE en 2013, est un diagramme en bâtons représentant l'évolution de la croissance du volume du commerce de biens et services et du PIB dans la zone euro. La période étudiée est celle des années 2000 à 2013 et l'unité utilisée est le pourcentage.

Ce diagramme permet de mettre en évidence les variations du PIB ainsi que du commerce de biens et services, tout en montrant les relations étroites qui les lient.

Ainsi, d'une manière générale, lorsque le PIB augmente d'une année sur l'autre, le commerce fait de même : sur l'année 2001, le PIB a augmenté de 2.5% par rapport à l'année précédente et la croissance du commerce de 3%. À l'inverse, lorsque le PIB décroît, le commerce de biens et services ralentit lui aussi : sur l'année 2002, le PIB a progressé de 0.5% par rapport à 2001 et le commerce a augmenté de 1%, alors qu'en 2001, le PIB évoluait de +2% et le commerce de +3%.

Toutefois, ces observations restent à nuancer. En effet, sur les années 2012 et 2013, on constate que le PIB diminue, alors que le commerce de biens et services s'accroît : sur les 2 années, le PIB a diminué de 0.5% par rapport à l'année précédente, tandis que le commerce augmentait de 1%.

Enfin, les variations du commerce de biens et services sont toujours bien plus fortes que celles du PIB, que ce soit à la hausse ou à la baisse. Lors de l'année 2009, le PIB reculait de 4% par rapport à 2008 mais le commerce chutait lourdement de près de 12%. En 2010, l'économie de la zone euro se relançait avec un PIB qui augmentait de 2%, tandis que le commerce de biens et services explosait à +10%.

EC3 : Étude d'un document :

Première dépense européenne, la Politique Agricole Commune (PAC) est l'un des symboles phares de l'intégration européenne. Depuis 1962, elle subventionne l'agriculture de l'Union Européenne et lui permet d'être performante et compétitive. Toutefois, les pays ne trouvent pas toujours des zones d'entente pour coordonner les politiques économiques.

En 2004, l'Union Européenne accueillait de nouveaux membres : de la Baltique à la Slovaquie, dix pays d'Europe de l'Est rejoignaient ses rangs. À première vue, on peut penser que ces nouvelles adhésions seraient totalement bénéfiques pour l'UE car elles consolideraient davantage son économie. Cependant, il ne faut pas oublier que plus de membres siégeant au Parlement signifie, parallèlement, plus d'avis à récolter lors de la mise en place de politiques économiques. Ainsi, il faut établir un consensus vis-à-vis de l'intervention des administrations sur l'activité économique et définir ensemble les objectifs à atteindre. Mais à l'échelle des 28, la coordination des politiques économiques n'est pas souvent une mince affaire.

Afin d'apporter des éléments de réponse à notre questionnement, notre regard se portera tout d'abord sur la difficile concordance des politiques budgétaires, entre hétérogénéité des situations et incitation au dumping. Par la suite, il conviendra de rendre compte des contradictions possibles entre politiques monétaires et budgétaires, ainsi que des effets d'une politique supranationale sur des économies nationales.

Au sein de l'Union Européenne, les politiques budgétaires de ses États membres souffrent, pour plusieurs raisons, d'une non-harmonisation. Tout d'abord, les pays composant l'Union Européenne connaissent des situations économiques hétérogènes et ont ainsi des intérêts différents. En effet, les niveaux de croissance et développement, ou encore les taux d'inflation et de chômage ne sont pas similaires pour l'ensemble des États. Ainsi, deux pays aux économies opposées nécessitent l'application de politiques budgétaires bien distinctes. En 2012, pour la Grèce, le taux de chômage s'élevait à 24.3% et l'inflation atteignait à peine 1% (doc 1). À l'inverse, sur la même année, en Finlande, le taux d'inflation était élevé (3.2%) mais le taux de chômage y était relativement bas : 7.7% (doc 1). Le pays scandinave aura tendance à mener une politique d'austérité, tandis que la Grèce est supposée adopter un plan de relance, dans une logique keynésienne. Cependant, les économies européennes, et particulièrement celles de la zone euro, sont fortement interdépendantes en raison de l'intégration poussée qui les caractérise : libre-circulation des facteurs de production, spécialisation poussée, monnaie unique... Ainsi, des règles ont été instaurées afin que la politique budgétaire d'un État membre ne perturbe pas l'intégralité de la zone, le Pacte de Stabilité et de Croissance en fait partie. Instauré par le Traité de Rome en 1957, il encadre les budgets nationaux en plafonnant les déficits budgétaires à 3% du PIB/pays et l'endettement à 60% du PIB/pays. De cette manière, la Grèce ne pourrait donc pas accroître massivement ses dépenses publiques, au risque de se retrouver hors-budget et donc, au-delà des 3% réglementaires. Ainsi, cette contrainte européenne n'accorde aux États qu'une autonomie relative dans la gestion de leur budget : au nom de l'interdépendance des pays, ils ne peuvent entreprendre ce qu'ils souhaitent.

De plus, face aux réglementations contraignantes, les pays ne pouvant pas envisager de politiques de relance sont incités à jouer un « jeu non coopératif » afin d'améliorer leur situation individuelle. Pratique au sein de l'Union Européenne, le moins-disant social et fiscal permet de doper son économie, en attirant les Investissements Directs à l'Étranger (IDE) et les Firmes TransNationales (FTN) ou encore afin de limiter la fuite des capitaux. Ainsi, l'Italie, dont la dette publique s'élève à presque 130% de son PIB en 2013 (doc 2), peut difficilement mettre en œuvre des politiques de relance. En voyant

son budget 2019 rejeté par la Commission Européenne en novembre 2018, l'Italie a d'ailleurs été rappelée aux règles du Pacte de Stabilité et de Croissance et l'absence de véritables marges de manœuvre s'est confirmée. L'outil budgétaire étant bridé, le pays peut toutefois tabler sur le dumping social : il n'y a pas de salaire minimal en Italie. Ainsi, le coût du travail pourrait passer en dessous des moyennes européennes, ce qui entraînerait des coûts de production réduits dans certains secteurs : une forme de concurrence déloyale s'instaurerait. Finalement, certains pays de l'Union Européenne qui pratiquent couramment le dumping s'opposent formellement à tout cadre européen social et fiscal : les politiques économiques ne peuvent s'harmoniser.

À échelle étatique, les politiques budgétaires et fiscales décidées par les gouvernements ont du mal à se rendre compatibles. Il en est de même pour la politique monétaire, menée par une institution européenne, qui fait face à de multiples politiques budgétaires, dont les États ont gardé la souveraineté. Ainsi, leur coordination est souvent mise à l'épreuve dans la mesure où celles-ci ne sont pas synchrones et ne procurent pas les mêmes effets.

En dépit des choix budgétaires effectués par les États, la politique monétaire, elle, s'applique à l'échelon supranationale. Cette dernière est gérée par la Banque Centrale Européenne (BCE) dont le principal objectif est d'assurer la stabilité des prix en maintenant un niveau d'inflation européen autour de 2%. Toutefois, avec un taux de chômage de 25% en 2012, l'Espagne est plongée dans une profonde crise économique depuis 2008, liée en partie à l'éclatement d'une « bulle immobilière massive » (doc 3) qui avait conduit à une hausse drastique des salaires et des prix. Désormais, pour mettre fin à la crise, il faut que le pays « ramène ses coûts et ses prix au juste niveau », c'est-à-dire celui des pays de l'Union. Une solution consisterait à appliquer une politique monétaire de relance, afin de créer de « l'inflation au sein des économies au cœur de l'Europe ». Cependant, au regard de la situation économique de l'Union Européenne en 2012, la BCE aura plutôt tendance à exercer une politique de rigueur : le taux d'inflation moyen des pays est de 2.6%. Cette décision d'augmenter le taux d'intérêt directeur n'arrangerait pas du tout l'Espagne et risquerait de ralentir encore plus la croissance du pays, alors même que son économie peine à se relever. Dans le cas espagnol, la politique monétaire de la BCE est en total déphasage avec sa situation économique. On dira qu'elle a un caractère

procyclique, car elle renforce les tendances économiques actuelles en emmenant le pays tout droit vers la récession. De cette manière, le « policy mix », c'est-à-dire la combinaison des politiques budgétaires et monétaires au sein de la zone euro, a du mal à trouver un équilibre : une politique monétaire d'austérité peut annuler les effets d'une budgétaire expansive, et inversement.

Enfin, la politique monétaire unique de la BCE procure des effets différents selon les pays. En effet, lorsque l'institution européenne fixe un taux d'intérêt directeur, les banques de second rang doivent le déduire du niveau d'inflation nationale, afin d'obtenir le taux d'intérêt réel. Dès lors, les pays peuvent être incités à s'endetter, ou, à l'inverse, à éviter le recours à l'emprunt. Par exemple, si la BCE décide un taux directeur à 2.5%, l'Irlande, qui possède un taux d'inflation de 1.9% en 2012 (doc 1), se voit appliquer en réalité un taux directeur réel de 0.6% (2.5-1.9) : elle est plutôt incitée à emprunter. À l'inverse, la même année, l'Italie affiche un taux d'inflation de 3.3%, ce qui signifie que le taux directeur réel est égal à -0.8% (2.5-3.3) : les italiens sont alors très fortement incités à s'endetter. En effet, ils économisent de l'argent en remboursant moins de ce qu'ils empruntent. Ainsi, les effets de la politique monétaire commune sont bel et bien différents et placent ainsi une difficulté en plus dans la coordination des politiques économiques à échelle européenne.

Pour conclure, les politiques économiques européennes peuvent témoigner d'importantes difficultés à se coordonner, tant les objectifs et intérêts des pays sont diversifiés. De plus, la politique monétaire commune semble inadaptée lorsqu'il s'agit de répondre au caractère hétéroclite des économies européennes. Aujourd'hui, à l'heure du Brexit et des eurosceptiques, le dissensus européen est grandissant et l'espoir d'une Europe – économiquement – puissante s'avère se transformer en profonde désillusion.

En voulant mettre l'accent dès le début sur le plan économique, lorsque la Communauté Économique du Charbon et de l'Acier a été instaurée en 1951, la construction européenne semble s'être faite « à l'envers ». Les enjeux politiques ont été relégués au second plan, à l'inverse des modèles traditionnels du fédéralisme. Dans cette Union Européenne en perte d'identité, qualifiée auparavant d'Objet Politique Non-Identifié (OPNI) par Jacques Delors, c'est certainement l'une des raisons pour lesquelles la coordination des politiques économiques demeure si compliquée.